

# Conditions Générales relatives aux produits et services de Viteos en matière de bornes de recharge - Maisons individuelles

## 1. Domaine d'application et définitions

Les présentes conditions générales s'appliquent aux prestations de Viteos SA en lien avec la vente et/ou l'installation de bornes de recharge électriques pour les maisons individuelles et sont applicables dès la passation de la commande par le client (ci-après désigné : l' "utilisateur").

D'éventuelles dérogations aux présentes conditions générales ne sont juridiquement valables que si Viteos SA les confirme par écrit.

## 2. Conclusion du contrat

La conclusion du contrat nécessite la signature par l'utilisateur d'un formulaire de commande. Par la signature de celle-ci, l'utilisateur accepte les présentes conditions générales, qui font partie intégrante du contrat.

Le contrat est conclu dès que Viteos SA confirme à l'utilisateur l'acceptation de sa commande.

Les présentes conditions générales peuvent être demandées en tout temps par l'utilisateur et peuvent être consultées et téléchargées sur le site internet de Viteos SA.

## 3. Prestations fournies

Dans le cadre des présentes conditions générales, Viteos SA fournit les prestations suivantes :

- La vente de bornes de recharge (art. 4) ; et/ou
- L'installation de bornes de recharge (art. 6).

## 4. Vente

Pour autant que Viteos et l'utilisateur en conviennent, Viteos s'engage à fournir à l'utilisateur une borne de recharge pour véhicule électrique, selon les indications fournies dans le formulaire de commande. Un formulaire de commande dûment rempli et signé par l'utilisateur est considéré comme une offre. La conclusion du contrat de vente nécessite l'acceptation de l'offre par Viteos.

Viteos s'efforce de fournir le modèle de borne de recharge souhaité par le client selon le formulaire de commande. La disponibilité des modèles concernés auprès des fournisseurs ne peut être garantie. Viteos ne peut pas non plus être tenue responsable des délais d'approvisionnement du matériel. **Tout éventuel retard de livraison ne donnera aucun droit à des dommages-intérêts ou à une résiliation du contrat.**

L'utilisateur peut choisir de confier à Viteos l'installation de la borne de recharge (art. 6).

A défaut, les obligations de Viteos sont exécutées par la livraison de la borne. Dans ce cas, la borne est livrée à l'emplacement indiqué par l'utilisateur en principe 15 jours ouvrables au plus après la conclusion du contrat, sous réserve de la disponibilité du matériel.

## 5. Garantie pour les défauts

Lorsqu'une borne est vendue par Viteos (art. 4), elle est garantie en raison des défauts pour une durée de deux ans à compter de leur livraison à l'utilisateur.

## 6. Prestation d'installation

L'utilisateur peut confier à Viteos l'installation de sa borne de recharge, qu'il ait ou non acheté celle-ci auprès de Viteos. A cet effet, il remplit et signe le formulaire de commande. Si Viteos accepte la demande, elle réalise les prestations d'installations.

La borne est installée à l'emplacement indiqué par l'utilisateur en principe 15 jours ouvrables au plus après la conclusion du contrat, sous réserve de la disponibilité du matériel et pour autant que l'emplacement choisi par l'utilisateur soit opérationnel.

Les prestations d'installation comprennent la pose d'un câble, l'installation d'un disjoncteur de protection des personnes, le montage mural de la borne, le contrôle OIBT, la mise en service et les instructions.

Les cas standards sont facturés en fonction de forfaits d'installation dépendant des caractéristiques techniques. Les cas particuliers sont facturés en fonction des prestations effectives et sont communiqués à l'utilisateur au moment de l'installation.

Les spécificités ou demandes particulières de l'utilisateur peuvent entraîner des frais supplémentaires, en fonction du matériel nécessaire et du travail effectué.

## 7. Prix

Le prix des prestations (vente et/ou prestation d'installation) est indiqué dans le formulaire de commande, sous réserve de communication contraire de Viteos.

Des frais de déplacement peuvent être facturés, en fonction de la distance entre le lieu de livraison et le siège social de Viteos.

Viteos se réserve le droit de modifier à tout moment les prix indiqués dans le formulaire de commande mis à disposition.

## 8. Facturation

Viteos établit une facture pour les différentes prestations convenues avec l'utilisateur. Les factures sont payables à l'échéance indiquée sur celles-ci. Viteos se réserve le droit de demander que la facture soit payée d'avance.

## 9. Responsabilité

Dans les limites des dispositions légales impératives, la responsabilité de Viteos envers l'utilisateur est limitée aux dommages causés intentionnellement ou par faute grave.

## 10. Protection des données

Viteos SA traite les données recueillies dans le cadre des prestations convenues conformément à la législation applicable en matière de protection des données. Elle est en droit de traiter les données personnelles, y compris de les transmettre à des tiers, dans la mesure nécessaire à l'exécution des prestations convenues avec l'utilisateur.

Elle peut également traiter les données personnelles de l'utilisateur à des fins de fourniture, de développement ou de promotion de prestations ou services complémentaires.

## 11. Dispositions finales

Toute modification du contrat nécessite la forme écrite.

En cas de nullité, d'illégalité ou de non-applicabilité éventuelle d'une disposition des présentes conditions générales, la validité des dispositions restantes n'en sera pas affectée. Les dispositions caduques seront remplacées par des dispositions valables, qui, sur le fond et sur le plan économique, se rapprochent le plus possible des dispositions caduques.

## 12. Droit applicable et for juridique

Les présentes conditions générales sont soumises au droit suisse.

Le for juridique se trouve à Neuchâtel, le recours au Tribunal fédéral étant réservé.